

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 58 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
Henriette BONNET	à	Mailys DEL PIANTA
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants :

Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
Anne-Marie BARRERE	suppléante de	André BERNOS
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 16-180927-DEV-



MODIFICATIONS DES ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES

M. KELLER indique que lors du Conseil Communautaire du 12 juillet 2017, votre assemblée a validé la liste des Zones d'Activités Économiques Intercommunales. Elles étaient au nombre de 13.

Cette validation s'appuyait sur 5 critères cumulatifs:

- Sa vocation économique est mentionnée dans un document d'urbanisme (nécessaire mais pas suffisant),
- Elle présente une certaine superficie et une cohérence d'ensemble,
- Elle regroupe habituellement plusieurs établissements/entreprises,
- Elle est dans la plupart des cas, le fruit d'une opération d'aménagement (mais peut être spontanée),
- Elle traduit une volonté publique actuelle et future d'un développement économique coordonné.

Or, depuis, la commune de PRÉCHACQ JOSBAIG, dans le cadre de l'élaboration de son PLUi, a fait part à la CCHB de son souhait de ne pas maintenir ses terrains à vocation exclusive économique, afin de permettre la construction de logements.

Aussi, il est proposé de retirer les terrains de PRÉCHACQ JOSBAIG des Zones d'Activités Économiques Intercommunales et de les restituer à la commune (le transfert de ces terrains à la Communes de PRÉCHACQ JOSBAIG, sera étudié dans le cadre d'une Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)).

En conséquence, la liste des zones d'activités intercommunales est désormais la suivante :

- AGNOS : Les Pyrénées
- ARETTE : Zone des Barthes
- BIDOS : Camou
- ESCOUT : Gabarn
- GURMENÇON : Lazères
- LASSEUBE : Zone artisanale
- LESCUN/ACCOUS : Plateforme du pont du Roy
- MOUMOUR : Sainte Hélène
- OGEU LES BAINS : Tembous (élargie)
- OLORON SAINTE MARIE :
 - Lanneretonne
 - Légugnon
- ORIN

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la décision de retirer les terrains de PRECHACQ JOSBAIG des Zones d'Activités Économiques Intercommunales,
- **AUTORISE** Monsieur le président à engager l'ensemble des démarches administratives nécessaires,
- **ADOpte** le présent rapport.



Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 3.10.18

Le Président



Daniel LACRAMPE



REÇU
Le - 9 OCT. 2018
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE